

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND GUERET

Publié le 27/02/23
Mis en ligne le 27/02/23

Extrait
du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois février à neuf heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'auditorium à la Bibliothèque Multimédia, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents : M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Michel PASTY, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, Mme Sylvie BOURDIER, M. Eric CORREIA, Mmes Marie-Françoise FOURNIER, Mary-Line GEOFFRE-COINDAT, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, MM. Ludovic PINGAUD, François VALLES, Jean-Pierre LECRIVAIN, Dominique VALLIERE, Jean-Paul BRIGNOLI, Jacques VELGHE, Alain CLEDIERE, Michel SAUVAGE, Patrick ROUGEOT, Eric BODEAU, Mmes Fabienne VALENT-GIRAUD, Armelle MARTIN, MM. Xavier BIDAN, Pierre AUGER, Mme Patricia GODARD, MM. Jean-Luc MARTIAL, Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : M. Christophe LAVAUD à Mme Lucette CHENIER, M. Thierry DUBOSCLARD à M. Alex AUCOUTURIER, Mme Sabine ADRIEN à M. Henri LECLERE, M. Gilles BRUNATI à Mme Sylvie BOURDIER, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à M. Ludovic PINGAUD, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, M. Benoît LASCOUX à M. Eric CORREIA, M. Guillaume VIENNOIS à Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. François BARNAUD à M. Philippe PONSARD, Mme Corinne COMMERNAT à Mme Patricia GODARD, M. Patrick GUERIDE à Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE à Mme Armelle MARTIN, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI à M. Pierre AUGER

Etaient excusés : Mmes Mireille FAYARD, Olivia BOULANGER, Corinne TONDUF, Véronique VADIC, Ludivine CHATENET, Célia BOIRON, Michèle ELIE, M. Philippe BAYOL

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 34

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 13

Nombre de membres excusés : 8

Nombre de membres absents : 0

Nombre de membres votants : 47

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul BRIGNOLI

FOURRIERE CANINE : APPROBATION DES TARIFS

Rapporteur : M. Eric BODEAU

Dans le cadre du fonctionnement de la fourrière canine intercommunale, certains tarifs liés aux interventions du vétérinaire (identification, soins, médicaments...) et facturés aux propriétaires des animaux récupérés à la fourrière, ont été mis à jour par le prestataire, par rapport aux derniers tarifs en vigueur. Ces tarifs ainsi que ceux appliqués par le gestionnaire de la fourrière, sont joints en annexe de la présente note de présentation.

Concernant les fournitures vétérinaires, les médicaments sont multiples et sont utilisés en fonction de chaque cas ; il est impossible de voter des tarifs de vente précis pour chaque produit utilisé. Aussi, comme cela a été précédemment délibéré par le Conseil Communautaire, pour les tarifs des médicaments ne figurant pas dans la liste jointe, il est proposé de facturer à l'usager de la fourrière, le prix d'acquisition de ces fournitures, majoré de 20 %, comme prévu avec la Clinique Vétérinaire de la Gare (hors antibiotiques).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les tarifs liés aux prestations et fournitures vétérinaires,
- d'approuver que le prix des autres produits vétérinaires, soit fixé comme suit : prix d'acquisition majoré de 20 %,
- d'autoriser M. le Président à signer tous les actes liés à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président

Eric CORREIA



Le secrétaire de séance

Jean-Paul BRIGNOLI

TARIFS FOURRIERE CANINE

PRESTATIONS OU FOURNITURES	PRIX EN EUROS TTC
Frais de garde par jour à la fourrière	10
Frais de recherche du propriétaire	10
Intervention de capture durant les heures d'ouverture de la fourrière	41
Intervention de capture en dehors des heures d'ouverture de la fourrière	51
Consultation par le vétérinaire	42
Prélèvement sanguin	16,5
Bilan sanguin NFs+17 paramètres +électrolytes	105
Identification par le vétérinaire	66
Certificat de bonne santé	44
Vaccin CHPPIL + Pneumodog	72
Vaccin CHPPILR+Pneumodog	79,5
vaccin CHPPILR	65
Vaccin CHPPIL	60,5
passport (rédaction /délivrance)	16,5
Anesthésie (en fonction du poids de l'animal)	42 à 79,5
Hospitalisation cabinet vétérinaire	41
Perfusion	39
Transfusion (tout compris)	270
Déplacement cabinet vétérinaire	2,5/km
Radiographie 1er cliché	54
Radiographie/ cliché supplémentaire	33
Protocole chien mordeur	121,5
Diagnose catégorie	66
Visite d'évaluation comportementale	165